

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 Avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le 17 avril le Conseil Municipal de la commune de LAURIERE, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HENNO Jean Claude, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 13

Date de convocation du conseil municipal: 06/04/2017

PRESENTS : M. Jean-Claude HENNO, M. Jean-Pierre PORTE, M. Christian LEBON, Mme Michèle CHABROULLET, Mme Corinne BERNADET, Mme Angélique VIOLLE, M. Patrick LARDY, Mme Josette MEILLAT, M. Patrick LAGORCEIX, Michel BOISRAMIER

POUVOIRS : M. Michel FORT à Mme Angélique VIOLLE

M. Gilles GUILLARD à Mme Corinne BERNADET

ABSENT: M. Frédéric SALESSE

Constatation du Quorum

Monsieur Michel BOISRAMIER a été désigné secrétaire de séance.

1. PV réunion du 10/03/2017

Ok à l'unanimité

2. Vote des taxes communales 2017

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer sur le montant des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2017.

Il propose de ne pas augmenter et d'appliquer les taux suivants pour 2017 :

Taxe d'habitation :	14,55
Taxe foncière (bâti) :	18,54
Taxe foncière (non bâti):	47,72

Le Conseil municipal l'exposé du maire entendu, décide à six voix pour, deux contres et quatre abstentions de fixer le montant des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2017 comme énoncé ci-dessus.

3. Vote du budget communal

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget communal 10 voix pour et deux abstentions.

4. Vote du budget alimentation eau potable

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget AEP à l'unanimité.

5. Vote du budget assainissement

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget assainissement à l'unanimité.

6. Vote du budget CCAS

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget CCAS à l'unanimité.

7. Vote du budget Boulangerie

Le conseil municipal après s'être fait présenter les comptes vote le budget Boulangerie à l'unanimité.

8. Révision des statuts du SILF

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la modification des statuts du SILF par délibération prise par le comité syndical en date du 30 mars 2017. Il présente les modifications suivantes :

- modification de l'article 7 du 19 novembre 2001 relatif à la représentation des membres titulaires et suppléants au sein de l'organe délibérants
- suppression de l'article 9 de la mention « vente d'électricité »

Le Conseil municipal l'exposé du maire entendu, décide à l'unanimité de valider les modifications énoncées ci-dessus.

9. Subvention voyage scolaire

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération du 27 janvier 2014 accordant 50 euros par enfant domicilié à Laurière participant à un voyage scolaire. Il propose à l'assemblée de reconduire la subvention pour l'année 2017. Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de verser la somme de 50 € directement aux familles des enfants ayant réellement participé à ces sorties (un séjour par année scolaire).

Secrétaire de séance,



Michel BOISRAMIER

Le Maire,



Jean-Claude HENNO